

LES ESSENTIELLES

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2022



LES ESSENTIELLES

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2022

CONTENU

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6 - 9

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de: Les EssentiElles

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme sans but lucratif Les EssentiElles, qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers consolidés.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme sans but lucratif Les EssentiElles au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.


Bergeron & Co.
Comptables Professionnels Agréés

8 juin 2022
Edmonton, AB

LES ESSENTIELLES
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
PRODUITS		
Ministère du Patrimoine Canadien	95 042 \$	88 719 \$
Autres subventions (Note 11)	72 054	51 627
Gouvernement du Yukon (Note 10)	68 749	45 846
Agence de santé publique du Canada	37 195	37 195
Levée de fonds et autres revenus	9 133	10 139
Amortissements des apports reportés (Note 9)	5 687	2 221
Cotisations	135	405
Dons	-	20 000
	<u>287 995</u>	<u>256 152</u>
CHARGES GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES		
Salaires et charges sociales	136 110	117 872
Location de bureau et salles	43 710	40 970
Honoraires de consultation	40 767	29 198
Fournitures et frais de bureau	14 118	10 260
Honoraires	10 463	3 670
Activités	6 586	546
Amortissement d'immobilisations corporelles	6 260	2 365
Intérêts et frais bancaires	4 520	80
Téléphone et internet	3 145	3 077
Assurances	2 888	2 625
Formation professionnelle	2 607	-
Ressources et références	2 509	600
Publicité et promotion	1 524	4 781
Cotisations et abonnements	865	5 711
Frais de réunion	459	3 792
Réparations et entretien	385	1 624
Déplacements	128	246
Dons	-	20 100
	<u>277 044</u>	<u>247 517</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>10 951</u></u> \$	<u><u>8 635</u></u> \$



LES ESSENTIELLES
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

ACTIF NET	Investi en <u>immobilisations</u>	Non-grevé <u>d'affectation</u>	Total 2022	Total 2021
Solde au début de l'exercice	513 \$	54 332 \$	54 845 \$	46 210 \$
Excédent des produits sur les charges	(572)	11 523	10 951	8 635
Investis en immobilisations	<u>4 610</u>	<u>(4 610)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>4 551</u> \$	<u>61 245</u> \$	<u>65 796</u> \$	<u>54 845</u> \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

LES ESSENTIELLES
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	81 075 \$	45 513 \$
Comptes à recevoir (Note 4)	45 645	80 890
TPS à recevoir	<u>5 087</u>	<u>2 231</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME	131 807	128 634
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	<u>33 466</u>	<u>14 774</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>165 273</u> \$	<u>143 408</u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	15 332 \$	8 866 \$
Salaires et cotisations sociales à payer (Note 7)	22 104	9 342
Revenus reportés (Note 8)	<u>33 126</u>	<u>56 093</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	70 562	74 301
APPORTS REPORTÉS (Note 9)	<u>28 915</u>	<u>14 262</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>99 477</u>	<u>88 563</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations	4 551	513
Actif net non-grevé d'affectation	<u>61 245</u>	<u>54 332</u>
TOTAL ACTIF NET	<u>65 796</u>	<u>54 845</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	<u>165 273</u> \$	<u>143 408</u> \$

Approuvé par les Administratrices:

_____, Administratrice

_____, Administratrice

LES ESSENTIELLES
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	10 951 \$	8 635 \$
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 260	2 365
Amortissement des apports reportés	<u>(5 687)</u>	<u>(2 221)</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	11 524	8 779
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Subventions à recevoir	39 695	(39 605)
Comptes clients	(4 450)	1 367
Comptes fournisseurs et charges à payer	6 464	(4 442)
Salaires et cotisations sociales à payer	12 763	1 096
Taxes sur les produits et services	(2 856)	(277)
Revenus reportés	<u>(22 967)</u>	<u>56 093</u>
	<u>40 173</u>	<u>23 011</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reçus pour l'achat d'immobilisations	<u>20 341</u>	<u>12 289</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations corporelles	<u>(24 952)</u>	<u>(12 289)</u>
Augmentation nette de l'encaisse	35 562	23 011
Encaisse au début de l'exercice	<u>45 513</u>	<u>22 502</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>81 075</u> \$	<u>45 513</u> \$

LES ESSENTIELLES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2022

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les EssentiElles est un organisme sans but lucratif incorporé sous la Loi des Sociétés du Yukon et, par conséquent, n'est pas imposable. L'Association organise des activités, des ateliers et des conférences pour les femmes francophones du Yukon.

Les opérations de l'Association sont supportées à 86 % (2021 - 87 %) par des subventions gouvernementales territoriales et fédérales.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'Association ont été préparés conformément aux normes comptables pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile et l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

- b) L'Association a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Levée de fonds, dons et autres revenus et les cotisations sont constatés à titre de produits au moment de l'encaissement ou au moment où l'évènement a lieu ou le service est rendu.

Instruments financiers

- c) Les actifs et passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, à l'exception des transactions entre apparentés, qui évalués au coût ou à la valeur d'échange selon le cas. Tous les actifs et passifs financiers sont subséquemment évalués au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes à recevoir et les subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer, et les salaires et cotisations sociales à payer.

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

LES ESSENTIELLES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2022

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- d) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements hautement liquides qui viendront à échéance dans trois mois ou moins de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

- e) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	30%	Amortissement dégressif
Équipement de bureau	20%	Amortissement dégressif
Améliorations locatives	20%	Amortissement dégressif

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Dépréciation d'actifs financiers

- f) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Apports reçus sous forme de biens et services

- g) Les bénévoles consacrent environ plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de matériel sont évalués à leur juste valeur.

3. ENCAISSE AFFECTÉE

Un montant de 33 126 \$ (2021 - 56 093 \$) provient de produits générés les subventions. L'encaisse affecté peut être utilisé au cours du prochain exercice pour payer certaines charges conformément aux spécifications dictées par les accords liés à ces subventions (Note 8).

4. COMPTES À RECEVOIR

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Comptes clients	4 450 \$	-
Subventions à recevoir	<u>41 195</u>	<u>80 890</u>
	<u>45 645 \$</u>	<u>80 890 \$</u>

LES ESSENTIELLES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2022

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	Amortissement <u>Cumulé</u>	<u>Valeur comptable net</u>	
			<u>2022</u>	<u>2021</u>
Matériel informatique	28 582 \$	25 474 \$	3 108 \$	1 157 \$
Équipement de bureau	25 897	15 086	10 811	7 990
Améliorations locatives	<u>23 590</u>	<u>4 043</u>	<u>19 547</u>	<u>5 627</u>
	<u>78 069 \$</u>	<u>44 603 \$</u>	<u>33 466 \$</u>	<u>14 774 \$</u>

6. FACILITÉS DE CRÉDIT

L'Association possède un découvert bancaire autorisé au montant de 10 000 \$ portant intérêt au taux de 21 %.

L'Association possède également une carte de crédit ayant une limite autorisée de 5 000 \$ portant intérêts au taux de 19.99 %.

7. REMISES GOUVERNEMENTALES

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 16 871 \$ (2021 – 4 048 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

8. REVENUS REPORTÉS

	Solde au début	Fonds reçus	Fonds utilisés	Solde à la fin
Condition Féminine Canada	27 590 \$	36 094 \$	45 208 \$	18 476 \$
Patrimoine Canadien	21 632	91 048	112 680	-
Gouvernement du Yukon	4 717	76 132	68 749	12 100
Gouvernement du Québec	2 154	1 950	4 104	-
FJCF	<u>-</u>	<u>3 000</u>	<u>450</u>	<u>2 550</u>
	<u>56 093 \$</u>	<u>208 224 \$</u>	<u>231 191 \$</u>	<u>33 126 \$</u>

9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent les immobilisations et les apports affectés avec lesquelles les immobilisations corporelles de l'association ont été achetées. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Balance d'ouverture	14 262 \$	4 194 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	20 341	12 289
Montants amortis à l'état des résultats	<u>(5 687)</u>	<u>(2 221)</u>
Balance de fermeture	<u>28 915 \$</u>	<u>14 262 \$</u>

LES ESSENTIELLES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2022

10. GOUVERNEMENT DU YUKON

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Direction de la condition féminine et de l'équité des genres	40 000 \$	41 000 \$
Ministère de la Santé et des Affaires sociales	25 095	-
Direction services en français	<u>3 654</u>	<u>4 846</u>
	<u>68 749 \$</u>	<u>45 846 \$</u>

11. AUTRES SUBVENTIONS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Condition Féminine Canada	45 208 \$	17 861 \$
The Victoria Faulkner Women's Centre	21 742	-
Secrétariat du Québec	4 104	4 846
AFFC	1 000	3 920
Fondation Canadienne des Femmes	<u>-</u>	<u>25 000</u>
	<u>72 054 \$</u>	<u>51 627 \$</u>

12. ENGAGEMENTS

L'association est locataire d'espace de bureau en vertu d'un bail venant à échéance le 31 juillet 2026. Les loyers minimums futurs et les versements pour les quatre prochains exercices se détaillent comme suit:

2023	43 391 \$
2024	43 391
2025	43 391
2026	<u>10 848</u>
	<u>141 021 \$</u>

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

Risque de crédit :

L'Association est exposée à un risque de crédit principalement à l'égard de ses comptes à recevoir et subventions à recevoir.

Risque de liquidité :

L'Association est exposée au risque de liquidité relativement à ses comptes fournisseurs et charges à payer et ses salaires et ses cotisations sociales à payer.